



# SYNDICAT MIXTE DE GESTION DES RIVIÈRES ASTARAC LOMAGNE

7 Place de la Halle - 32 120 SOLOMIAC  
Tél. : 05 32 26 34 00 / E-mail : [contact@sygral.fr](mailto:contact@sygral.fr)

## DOSSIER DE DEMANDE DE DÉCLARATION D'INTÉRÊT GÉNÉRAL ET DE DÉCLARATION DE TRAVAUX AU TITRE DE LA LOI SUR L'EAU

### ANNEXE 3.e

FICHE MASSE D'EAU RUISSEAU DE DÈRE

## PROGRAMME PLURIANNUEL DE GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET HUMIDES

SUR LES BASSINS VERSANTS DE LA TESSONNE, DU  
LAMBON, DE LA NADESSE ET DU MARGUESTAUD

2024 - 2028

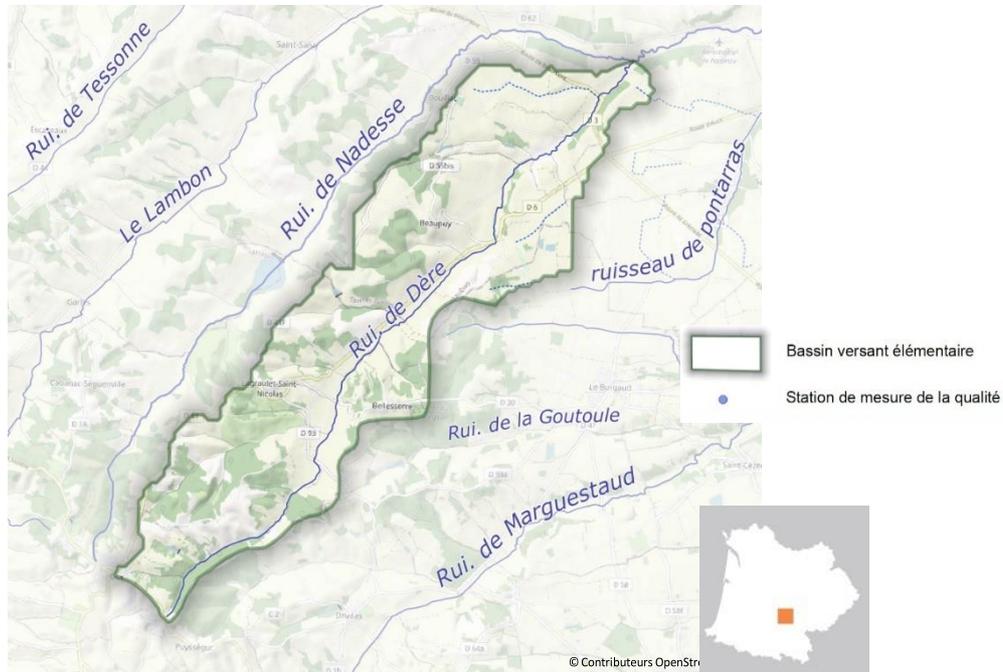
# Masse d'eau Rivière FRFR610\_1

## Ruisseau de Dère

### SDAGE 2022-2027

Les éléments ci-dessous présentent les informations relatives au 3ème cycle de la Directive Cadre sur l'Eau validées en comité de bassin le 10 mars 2022 et fixées dans le SDAGE 2022-2027.

Documents et données : <http://adour-garonne.eaufrance.fr/catalogue/63ba6209-d270-4e44-a754-2b8a638e5383>



**Masse d'eau Naturelle : 15 Km. Cours d'eau : Ruisseau de Dère**

<b>Commission territoriale</b>	Garonne
<b>Bassin versant de gestion</b>	Marguestaud-Nadesse-Lambon-Tessonnie
<b>Département(s)</b>	Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne

### OBJECTIF D'ETAT DE LA MASSE D'EAU

**Objectif de l'état écologique** **Objectif moins strict** Type de dérogation : Raisons techniques

Eléments de qualité faisant l'objet de la dérogation de l'objectif d'état écologique en 2027 :  
I2M2 (invertébrés), IBMR (macrophytes), Indice Poisson Rivière, Oxygène, T°C

**Objectif de l'état chimique (sans ubiquistes)** **Bon état 2015**

### ETAT DE LA MASSE D'EAU : EVALUATION SDAGE 2022-2027 SUR LA BASE DES DONNEES 2015-2017

L'évaluation des états à l'échelle de la masse d'eau s'appuie sur les mesures effectuées au droit de stations ou, en l'absence de mesures, sur des modèles ou des extrapolations. La synthèse des méthodes et critères servant à l'élaboration de l'état des eaux du SDAGE 2022-2027 est décrite dans la note diffusée avec les données : <http://adour-garonne.eaufrance.fr/catalogue/63ba6209-d270-4e44-a754-2b8a638e5383>

Ecologie (extrapolation)		Indice de confiance	Chimie (mesuré)		Indice de confiance
Etat écologique	Moyen	Faible	Etat (sans ubiquistes)	Bon	Inconnu/pas
			Etat (sans ubiquistes)	Bon	

Arrêté du 27 juillet 2018 relatif aux méthodes et critères d'évaluation de l'état écologique, de l'état chimique et du potentiel écologique des eaux de surface : <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000037347756&categorieLien=id>

## PRESSIONS DE LA MASSE D'EAU (EVALUATION SDAGE 2022-2027)

### Pressions ponctuelles

Degré global de perturbation des rejets de stations d'épurations collectives	Non significative
Degré global de perturbation des rejets de stations d'épurations industrielles pour les macro polluants	Non significative
Indice de danger « substances toxiques » global pour les industries	Non significative
Degré global de perturbation dû aux sites industriels abandonnés	Inconnue

### Pressions diffuses

Azote diffus d'origine agricole	Significative
Pesticides	Significative

### Prélèvements d'eau

Prélèvements AEP	Pas de pression
Prélèvements industriels	Pas de pression
Prélèvements irrigation	Significative
Altération de la continuité	Modérée

### Altérations hydromorphologiques et régulations des écoulements

Altération de l'hydrologie	Minime
Altération de la morphologie	Modérée